

# Comprendre la facture d'électricité

[MySmartBattery](#)

mylight  150

# Quelle option est faite pour vous ?

## 2 options :

- Le prélèvement en temps réel : Payez chaque mois selon votre consommation réelle.
- L'échéancier linéaire : Payez un montant fixe chaque mois, basé sur une estimation annuelle.

### Le bilan annuel :

Le 12<sup>ème</sup> mois, la facture annuelle vient régulariser un éventuel écart entre les consommations que vous avez payées et celle que votre gestionnaire de réseau a effectivement relevé.



+

# Optez pour la mensualisation la plus adaptée à vos besoins

## Le prélèvement en temps réel

Vous payez un montant variable chaque mois pendant 11 mois basé sur la consommation relevée par mylight150 pendant la période en question. Le 12<sup>ème</sup> vous recevez votre facture de régularisation.

Les avantages :

- Suivi mensuel précis : suivez vos consommations chaque mois pour ajuster vos paiements en temps réel.
- Flexibilité totale : changez d'option quand vous le souhaitez.

## L'échéancier linéaire

Vous payez un montant fixe chaque mois pendant 11 mois, basé sur vos consommations passées, en prenant en compte les économies générées par l'autoconsommation et votre optimisation MySmartBattery. Le 12<sup>ème</sup> vous recevez votre facture de régularisation.

Les avantages :

- Paiement annuel lissé : répartissez vos coûts sur l'année pour éviter les surprises pendant l'hiver et connaître à l'avance vos montants mensuels.
- Flexibilité annuelle : changez d'option une fois par an.

# + Où trouver les informations clés sur vos documents d'énergie ?

## Contacts utiles

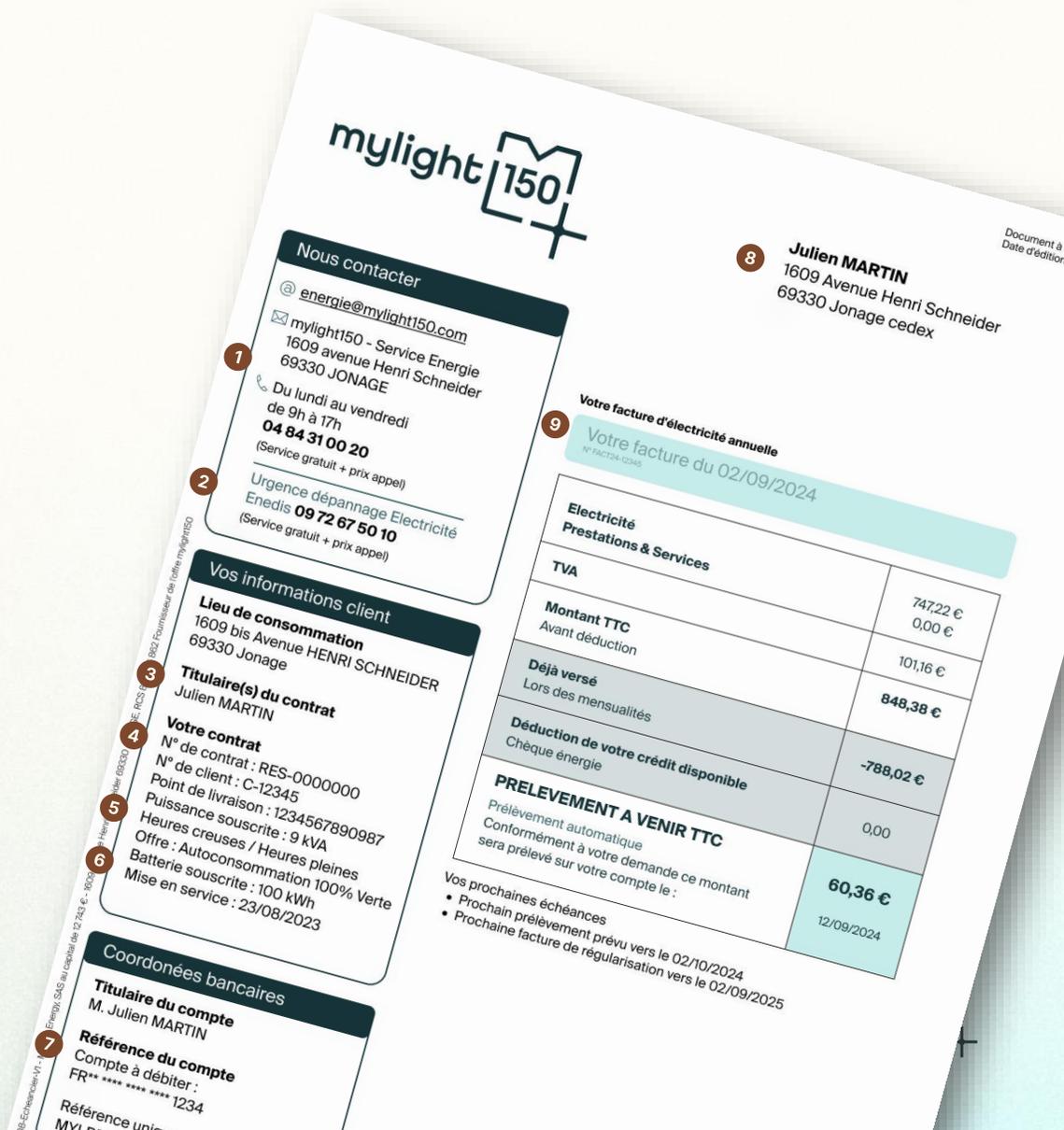
- 1 Service client mylight150 : pour toutes vos questions.
- 2 Gestionnaire de réseau : à contacter en cas de panne.

## Références contractuelles

- 3 Bénéficiaire du contrat : lieu de consommation et titulaire du contrat.
- 4 Références du contrat: à préciser lors de vos échanges (N° client, PDL).
- 5 Plages horaires HP/HC : liée à votre contrat.
- 6 Options de votre offre : puissance souscrite et capacité de stockage.

## Éléments de facturation

- 7 Modalités de paiement : informations bancaires, autorisation de prélèvement.
- 8 Adresse de facturation : peut être différente de votre lieu de consommation.
- 9 Référence de la facture.





# La facture de régularisation annuelle

Ajustement entre ce que vous avez payé et la consommation relevée par votre gestionnaire de réseau



# Maximisez vos économies avec mylight150

Document à conserver 5 ans  
Date d'édition : 30/08/2022

mylight150

Détails de la facture du 02/09/2024 N° FACT24-12345  
Votre facture d'électricité en détail  
Offre Autoconsommation 100% Verte temps réel - 9 kVA - Option Heure Pleine Heure Creuse - Compteur communicant n°03123456789098

	Conso kWh	€HT/kWh	Montant €HT	TVA	€ TTC
<b>Taxes et contributions</b>					
<b>1 Sur l'abonnement</b>					
Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) du 23/08/2023 au 31/01/2024	0,2193	30,05	5,50%	31,70	
Contribution auto-producteur individuel du 05/10/2023 au 10/08/2024	8,88	7,55	5,50%	7,97	
<b>2 Sur la consommation</b>					
Contribution au Service Public d'Électricité (CSPE) du 23/08/2023 au 31/01/2024	1 738	0,001	1,74	20%	2,09
Contribution au Service Public d'Électricité (CSPE) du 01/02/2024 au 10/08/2024	1 626	0,021	31,14	20%	40,97
Contribution au Service Public d'Électricité (TCCFE) du 23/08 au 10/08	3 364	0,00	0,00	20%	0,00
Taxe Communale de Consommation d'Électricité (TCCFE) du 23/08 au 10/08	3 364	0,00	0,00	20%	0,00
Taxe Départementale de Consommation d'Électricité (TDCFE) du 23/08 au 10/08	3 364	0,00	0,00	20%	0,00
			73,48		82,73
<b>TOTAL TAXES ET CONTRIBUTIONS</b>					
<b>3 Batterie virtuelle MySmartBattery</b> En complément des kWh économisés détaillés à la rubrique « Consommation », bénéficiez de ces avantages :					
<b>Remboursement sur taxes et contributions à la consommation</b>					
Remboursement CSPE du 23/08/2023 au 31/01/2024	301	-0,001	956	-0,021	
Remboursement CSPE du 01/02/2024 au 10/08/2024	1257	0	1257	0	
Remboursement TCCFE du 23/08/2023 au 10/08/2024	1257	0	1257	0	
Remboursement TDCFE du 23/08/2023 au 15/08/2024					
<b>4 Régularisation sur injection de surplus<sup>3</sup></b>					
Régularisation sur injection de surplus du 05/10/2023 au 10/08/2024	-86	0,042			
<b>TOTAL TAXES PRISES EN CHARGE MYSMARTBATTERY</b>					
<b>TOTAL ÉLECTRICITÉ</b> dont 258,22€HT reversés à votre distributeur au titre de l'acheminement de l'électricité					
<b>Prestations et services GRD</b> Changement de formule tarifaire d'acheminement					
<b>5 Votre facture d'électricité annuelle</b>					
<b>Récapitulatif</b>					
Total facture hors TVA du 02/09/2024				747,22 €	
TVA 20,00 %				82,57 €	
TVA 5,50 %					

Document à conserver 5 ans  
Date d'édition : 30/08/2022

mylight150

Détails de la facture du 02/09/2024 N° FACT24-12345  
Votre facture d'électricité en détail  
Offre Autoconsommation 100% Verte temps réel - 9 kVA - Option Heure Pleine Heure Creuse - Compteur communicant n°03123456789098

Document à conserver 5 ans  
Date d'édition : 30/08/2022

mylight150

- 1 Détail des taxes liées à la part fixe de votre facture (abonnement).
- 2 Détail des taxes liées à la part variable de votre facture (consommations).
- 3 **Vous économisez aussi sur les taxes** : aucune taxe sur les kWh consommés depuis MySmartBattery, mylight150 les règles pour vous !
- 4 En cas d'anomalie, vos kWh injectés sont valorisés selon les relevés du GRD, garantissant tous vos avantages.
- 5 Récapitulatif de votre facture d'électricité sur les 12 derniers mois, avec le détail des montants selon les taux de TVA applicables (particulièrement utile pour les professionnels).



# A quoi servent les taxes sur la facture d'électricité ?

## La Contribution au Service Public d'Électricité (CSPE)

Aussi appelée accise sur l'électricité, finance des missions de service public, notamment le soutien aux énergies renouvelables et l'accès à l'électricité pour les ménages en difficulté.

## La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA)

Cette taxe sert à financer les retraites des employés des entreprises de distribution d'électricité et de gaz. Prélevée sur la partie acheminement, elle contribue au maintien des infrastructures.

## La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

La TVA s'applique à toute la facture, mais varie selon les postes. 5,5% sur l'abonnement et 20% sur la consommation et les autres services.



# Le prélèvement en temps réel

Vos mensualités ajustées au plus  
près de votre consommation  
mensuelle

# Le suivi de vos performances mois après mois

Document à conserver 5 ans  
Date d'édition : 30/09/2022

**mylight 150**

**Julien MARTIN**  
1609 Avenue Henri Schneider  
69330 Jonage cedex

light150 - Service Energie  
1609 Avenue Henri Schneider  
69330 JONAGE  
Lundi au vendredi  
9h à 17h  
04 31 00 20  
Service gratuit + prix appel

Urgence dépannage Electricité  
Energie 09 72 67 50 10  
(Service gratuit + prix appel)

Vos informations client

**Jeu de consommation**  
1609 bis Avenue HENRI SCHNEIDER  
69330 Jonage

**Titulaire(s) du contrat**  
Julien MARTIN

**Votre contrat**  
N° de contrat : RES-0000000  
N° de document : PTR21-00000  
N° de client : C-12345  
Point de livraison : 1234567890987  
Puissance souscrite : 9 kVA  
Heures creuses / Heures pleines  
Offre : Autoconsommation 100% Verte  
Batterie souscrite : 300 kWh  
Mise en service : 10/09/2020

**Coordonnées bancaires**

**Titulaire du compte**  
M. Julien MARTIN

**Référence du compte**  
Compte à débiter :  
FR\*\* \*\*\*\* \* 1234

Référence unique du Mandat :  
MYLRES002234567

\* Date d'activation de votre contrat de fourniture

**Fabricant d'énergie d'avenir**

Document à conserver 5 ans  
Date d'édition : 14/08/2024

**mylight 150**

**Votre prélèvement mensuel en détail**  
Offre Autoconsommation 100% verte - 12 kVA - Option Heure Pleine Heure Creuse

Performances du 01/07/2024 au 31/07/2024

	Volume (kWh)	Prix €TTC	€TTC
Votre production photovoltaïque	681		
Votre consommation globale	958		
Dont autoconsommation	514	0	0
Dont batterie virtuelle MySmartBattery	265	0	0
Dont fourniture d'énergie verte HP	122,41	0,27 €	33,05 €
Dont fourniture d'énergie verte HC	56,59	0,2068 €	11,70 €
<b>TOTAL</b>		<b>0,2068 €</b>	<b>11,70 €</b>

**10** Vous avez économisé 779 kWh \*

\*Somme des kWh en autoconsommation et du stockage virtuel MySmartBattery

## Ma mensualité

- 1 Consommations relevées par mylight150 (ajustées lors de la facture annuelle selon les relevés du GRD)
- 2 Total des consommations et abonnements.
- 3 Chèque énergie : déduction si applicable.
- 4 Prélèvement à venir.

## Suivi des performances :

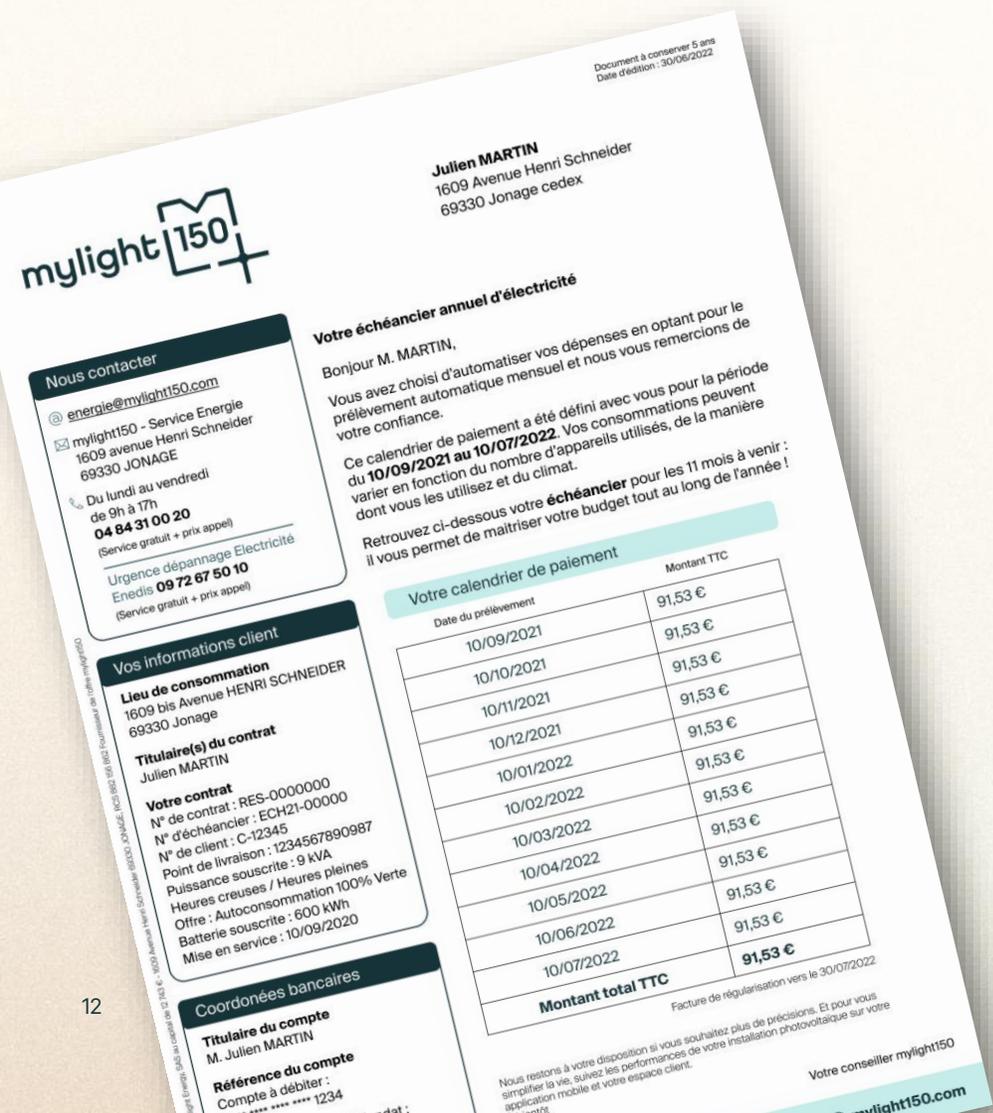
- 5 kWh stockés ce mois-ci dans MySmartBattery.
- 6 Part d'énergie produite consommée directement.
- 7 Énergie gratuite grâce à votre système photovoltaïque et MySmartBattery.
- 8 Production solaire totale de votre installation.
- 9 Détail des consommations et de leur provenance.
- 10 kWh économisés grâce à votre système.



# L'échéancier linéaire

Des mensualités stables tout au  
long de l'année

# Ne pensez pas à vos factures d'électricité



Le mois suivant l'activation de votre contrat, vous recevrez votre échéancier détaillant vos 11 mensualités fixes. Ces mensualités sont calculées sur la base de vos consommations passées, en tenant compte des économies générées par l'autoconsommation et MySmartBattery. Vous pouvez consulter votre échéancier à tout moment dans votre espace MyHome.

Petit rappel : vous serez prélevé chaque 10 du mois, pour une gestion simplifiée et sereine.

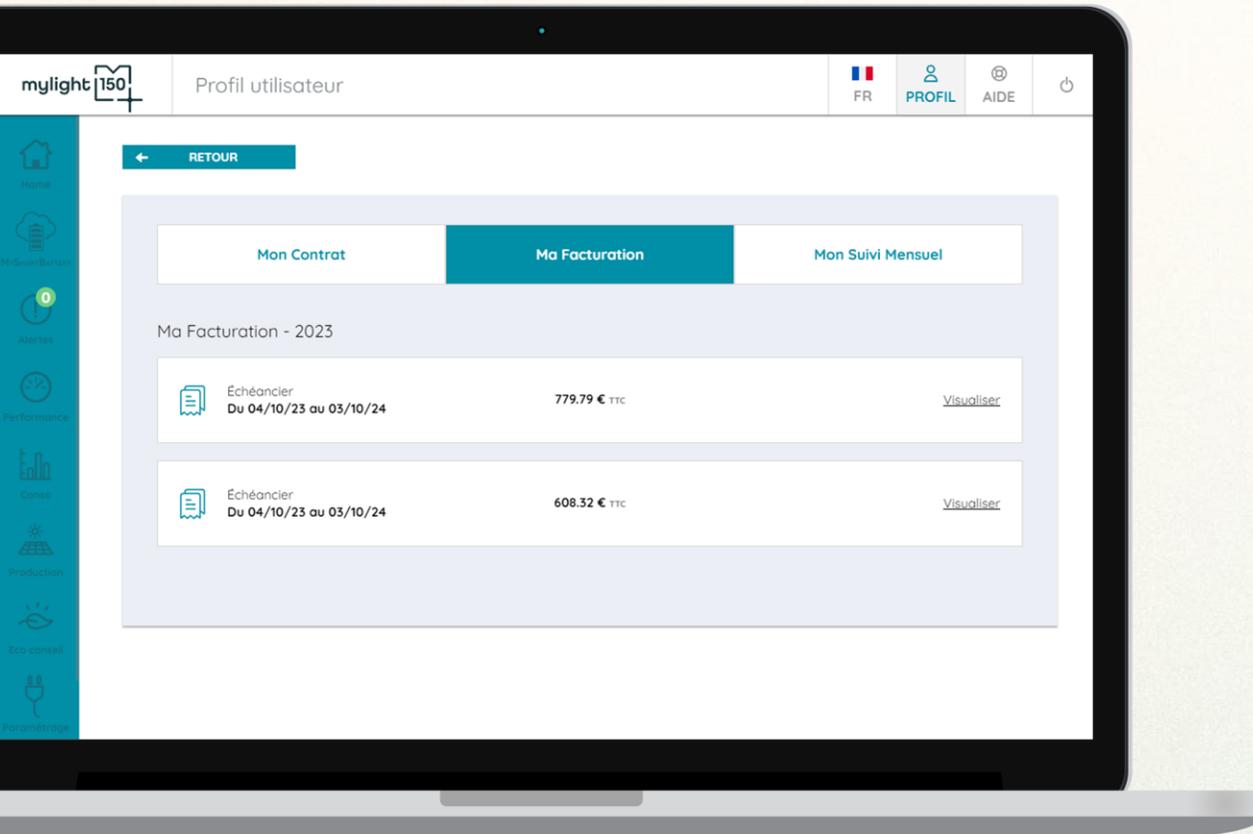


# Votre espace MyHome

Retrouvez vos échéanciers, vos  
prélèvements, l'historique de vos  
factures et suivez vos performances  
en temps réel

+ Vos espaces personnels mylight150

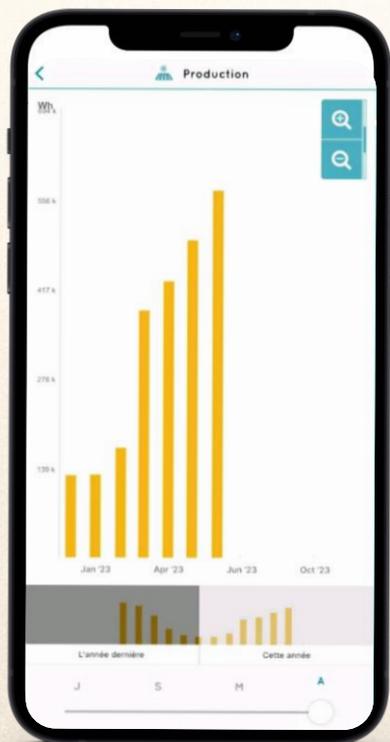
# Accéder à vos documents énergie en ligne à tout moment !



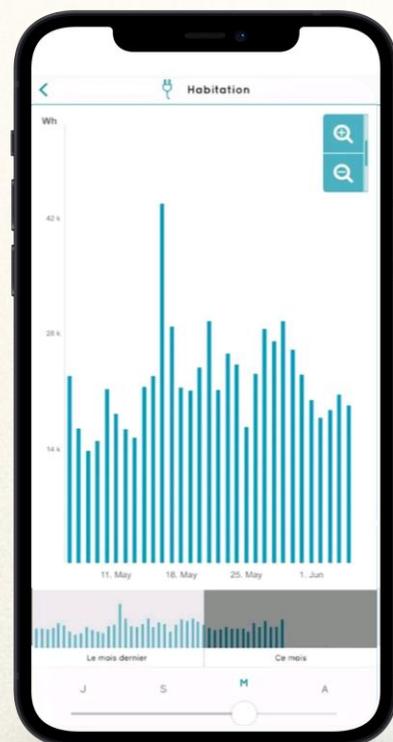
Dans « Profil »  
→ « Mes documents Énergie »  
→ « Facturation » ou « Mon suivi mensuel »

+ Votre application mobile MYL 2.0

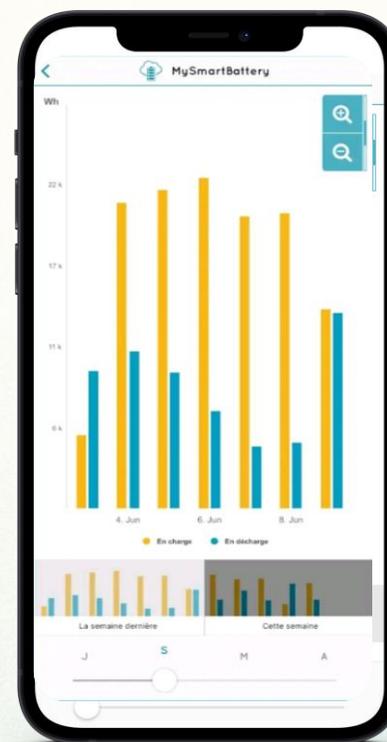
# Suivez vos performances en temps réel



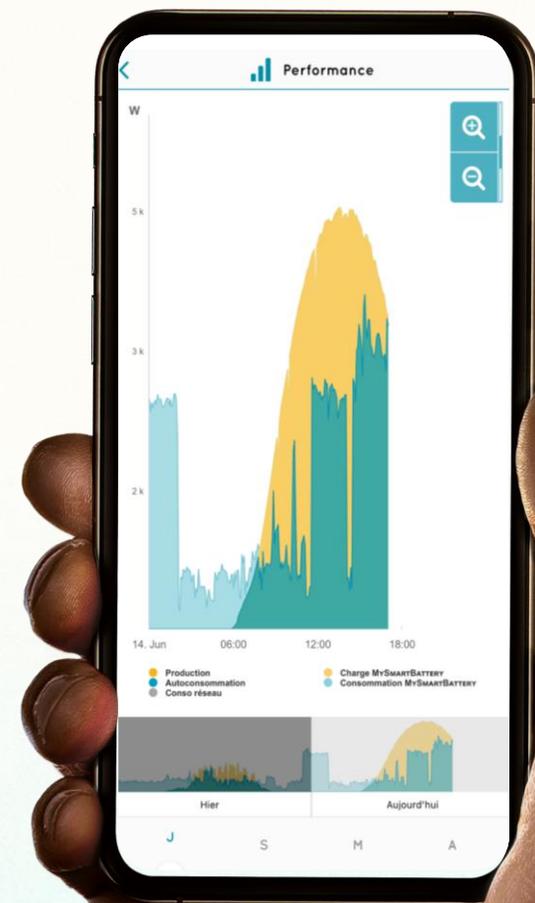
Votre production solaire par jour, par semaine ou par mois

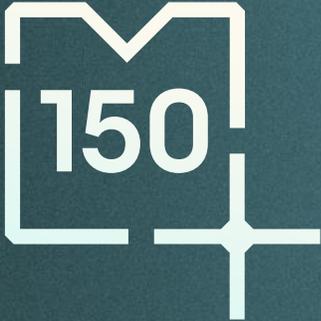


Votre consommation par jour, par semaine ou par mois



Votre niveau de charge - décharge par jour, par semaine ou par mois



mylight  150